La France occupée

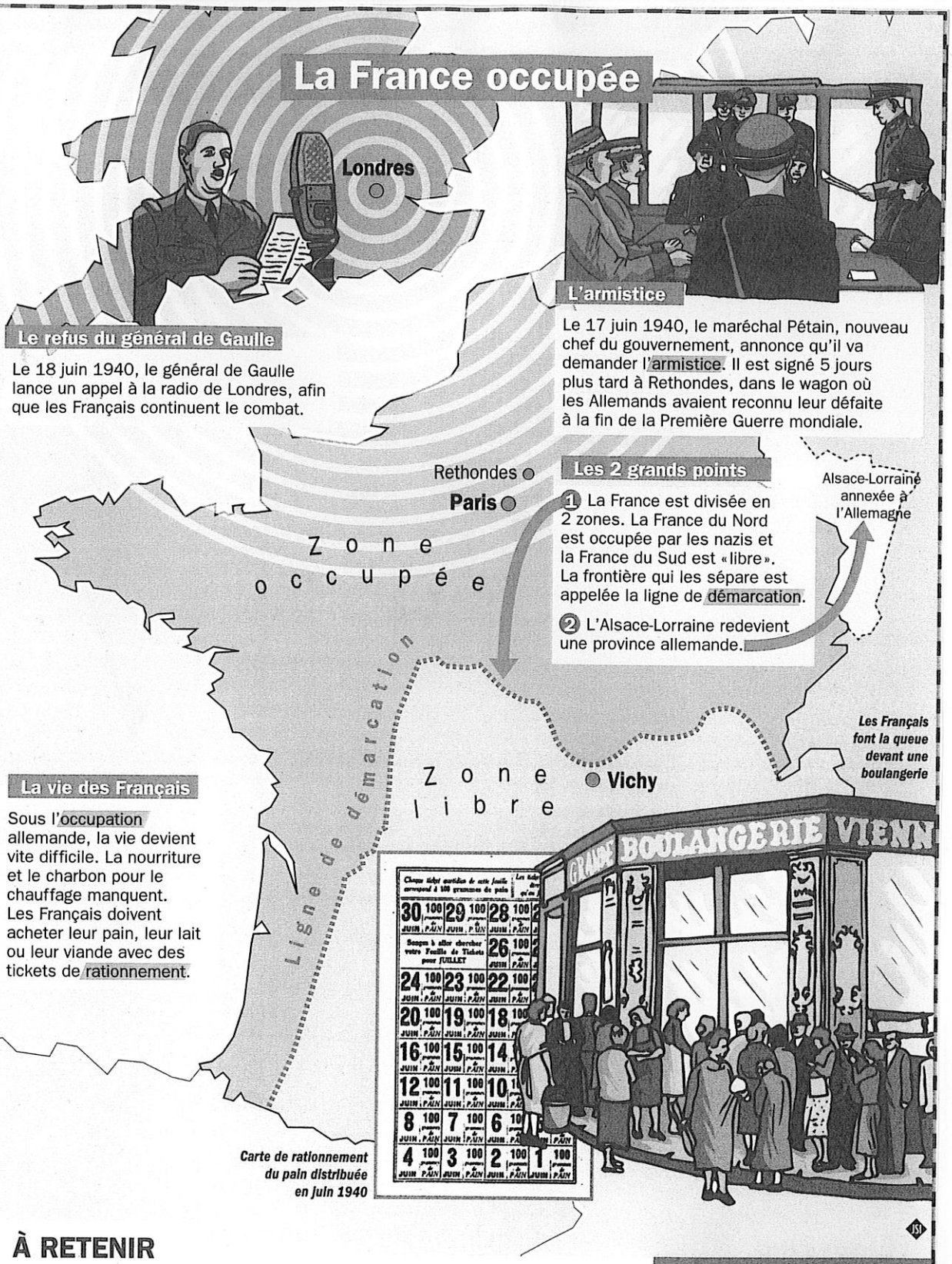

Le refus du général de Gaulle

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la radio de Londres, afin que les Français continuent le combat.

L'armistice

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, annonce qu'il va demander l'armistice. Il est signé 5 jours plus tard à Rethondes, dans le wagon où les Allemands avaient reconnu leur défaite à la fin de la Première Guerre mondiale.

Les 2 grands points

1 La France est divisée en 2 zones. La France du Nord est occupée par les nazis et la France du Sud est « libre ». La frontière qui les sépare est appelée la ligne de démarcation.

2 L'Alsace-Lorraine redevient une province allemande.

La vie des Français

Sous l'occupation allemande, la vie devient vite difficile. La nourriture et le charbon pour le chauffage manquent. Les Français doivent acheter leur pain, leur lait ou leur viande avec des tickets de rationnement.

Carte de rationnement du pain distribuée en juin 1940

Les Français font la queue devant une boulangerie

À RETENIR

1 Au mois de juin 1940, le maréchal Pétain demande l'armistice aux Allemands.

2 Réfugié à Londres, au Royaume-Uni, le général de Gaulle refuse la défaite et appelle par radio les Français à poursuivre la lutte.

3 Après l'armistice, la France est divisée en deux : la zone nord est occupée par les Allemands ; la zone sud est dite « libre ».

4 C'est une période très difficile pour les Français. La population a beaucoup de mal à trouver de la nourriture et du charbon.

Armisitice : accord pour cesser le combat.
Démarcation : séparation.
Occupation (ici) : contrôle de la France par les Allemands.
Rationnement : distribution en quantité limitée.